



Collège Maurice CONSTANTIN-WEYER
Rue Antoinette Mizon BP 70301
03306 CUSSET Cedex

MP 2024.02 : Séjour linguistique et culturel en Italie

- * Marché à procédure adaptée, en application de l'article L2120-1 du Code des Marchés Publics
- * Publication : site AJI (<http://aji-France.fr>)
- * Pouvoir adjudicateur : Monsieur Sébastien BECOURT, Principal
- * Suivi de l'exécution du marché : Mme Nadège DEVENDEVILLE, Gestionnaire
- * Comptable assignataire des paiements : M. Eric VILMOT, Lycée Professionnel Valéry Larbaud CUSSET
- * Professeurs responsables du projet : Mme DUBOIS

1) Objet

Le marché a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le titulaire s'engage, dans les conditions financières convenues, à assurer les prestations suivantes dans le cadre d'un voyage scolaire en Italie :

Elèves concernés : élèves de 3^{ème} Collège

56 élèves et 5 accompagnateurs

Dates envisagées : Du 12 mai au 17 mai 2024

Modalités :

- Transport : en autocar Grand Tourisme avec 2 chauffeurs
- Hébergement : hôtel ou auberge de jeunesse
- Réservations des sites et musées pour l'ensemble du séjour
- Début pension complète : dîner jour 2 jusqu'au petit déjeuner du jour retour (vendredi matin) avec jeudi soir repas au restaurant avant départ en bus et vendredi matin petit déjeuner sur la route dans un restaurant d'aire d'autoroute selon heure prévue de retour.
- Indiquer le tarif par personne des repas supplémentaires non inclus dans la pension complète ci-dessus pour un éventuel rajout au moment du choix
- Assurance : obligatoire et complète pour tout le groupe, incluant, outre les modalités classiques, une prise en charge d'annulation suite à la situation sanitaire en France et/ou dans le pays d'accueil

2) Validité du marché

Le présent marché ne deviendra définitif et ne pourra recevoir exécution qu'après notification au fournisseur retenu.

3) Programme : visites envisagées

A prévoir et chiffrer **intégralement** (pas d'achat de ticket sur place)

Jour 1 - 12/05/24 : départ de Cusset devant le Collège

Jour 2 : arrivée à Rome. Immobilisation du bus. Petit déjeuner fourni par les familles

Visite de la Rome Antique : Colisée et forum latin (Colisée en fin de matinée). Pique Nique fourni par les familles

Découverte à pieds de la ville : Piazza di Spagna, temps libre rue piétonne via trinita dei monti

Départ de Rome direction hébergement en baie de Naples (Sorrento?)

Installation et nuit. Début pension complète avec le dîner du jour 2

Jour 3 : Matin Pompéi

pique nique

Après midi : ascension du Vésuve

Jour 4 : Matin : Visite d'une fabrique de mozzarella di bufala

Catacombe San Gennaro et balade Capodimonte

Jour 5 : départ de la baie de Naples

Immobilisation autobus à Rome.

Matin : mercato campo dei Fiori, temps libre

Pique nique autour du château saint'Ange

Visite du château

Basilique saint Pierre

place Navone/ fontaine de trevi

Dîner en pizzeria

Départ pour la France

Jour 6 : arrivée établissement

Autres propositions de visite en sus possibles en option avec contenu et coût détaillés.

4) Conditions d'exécution

Le titulaire respectera les conditions règlementaires de sécurité de transport. Il devra obligatoirement compléter et retourner l'imprimé que lui transmettra le Collège M.C. WEYER afin d'attester qu'il remplit ces obligations en la matière.

Le titulaire aura à sa charge :

* Le transport en autocar Grand Tourisme avec sanitaires et avec 2 chauffeurs aller/retour depuis le point de départ et de retour au Collège M.C WEYER de CUSSET ainsi que les frais de péages et de stationnement ;

- * L'hébergement (3 nuits en hôtel ou auberge de jeunesse), pension complète
- * Tous les repas du dîner du 2^{ème} jour au petit déjeuner du retour ;
- * Un mini-guide touristique ;
- * Un cahier pédagogique ;
- * La messagerie vocale durant le séjour ;
- * **L'assurance annulation-bagages-interruption de séjour (dont pour risque attentat et situation sanitaire) ;**
- * **Le forfait visites incluant l'ensemble des visites du programme ainsi que les guides demandés.**

5) Paiement

Le Collège M.C WEYER effectuera son règlement *en deux temps* :

- *Un acompte* pouvant aller jusqu'à 70 % du montant total versé avant le départ, par virement administratif dans un délai de 30 jours à réception de la facture du fournisseur retenu ;
- *Le solde* du voyage sera versé après service fait, dans les mêmes conditions.

6) Contenu et dépôt des offres

Le candidat doit présenter une offre conforme au programme prévisionnel.

Elle comportera le prix net et les prestations incluses dans ce prix, ainsi que les éventuels suppléments.

Le coût de la prestation comprend la participation des élèves et des accompagnateurs sans distinction.

Le versement par l'organisateur d'une somme en espèces pour les dépenses sur place ne sera pas accepté. Cette somme devra impérativement être déduite du montant total de l'offre pour que celle-ci soit retenue. Ne pas prévoir de cartes bancaires pour règlement de dépenses sur place.

Le candidat précisera les conditions notamment financières d'une éventuelle annulation (coût assurance).

Cette offre peut être transmise :

- sur le site de l'AJI

Procédure dématérialisée.

7) Critères d'attribution

Afin de déterminer l'offre la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères suivants :

Prix : 50 %

Qualité de prestation : 50 %

L'offre la mieux classée sera retenue.

8) Demandes de renseignements

Pour tous renseignements complémentaires :

Mme DEVENDEVILLE (Adjointe Gestionnaire)

Tel. : 04 70 31 52 55

Fax : 04 70 31 30 98

Mail. : int.0030010v@ac-clermont.fr